

Gardien-ne des équipements municipaux

Offre n° 0054240613000201

Publiée le 13/06/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MALZEVILLE

HOTEL DE VILLE - 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE
54220 MALZEVILLE

Lieu de travail : MALZEVILLE

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 13/07/2024

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant temporairement suite à un congé pour invalidité temporaire imputable au service

Durée de la mission : 3 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Habitat et politique de la ville > Habitat, logement

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Gardien ou gardienne d'immeuble](#)

[Chargé ou chargée d'accueil et de surveillance du patrimoine](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La ou le gardien-ne des équipements municipaux est le lien entre le service Vie Locale et les divers utilisateurs des équipements municipaux. Il est en charge de la propreté de l'ensemble de la structure. Elle ou il l'entretien et accueille les utilisateurs (usagers, associations, scolaires, services municipaux...).

Missions / conditions d'exercice :

La ou le gardien-ne des équipements municipaux assure la surveillance de la propreté et de la salubrité de l'équipement dont il ou elle a la garde et de ses abords, à savoir :

- Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène, des matériels et mobiliers, des locaux et des

espaces

- Opérer le tri sélectif - Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés
- Sortir les conteneurs les jours indiqués pour le service de collecte

Chargé-e de l'accueil, l'information, l'orientation et les conseils aux utilisateur-ric-e-s, elle ou il :

- Accueille les différents utilisateurs (institutions, locataires, associations, scolaires ...) et les informer des modalités de la mise à disposition des bâtiments
- Effectue les états des lieux au début et à la fin des mises à disposition
- Applique et faire appliquer les règles et consignes de sécurité des bâtiments
- Signale par écrit à la hiérarchie les dysfonctionnements s'y rapportant
- Respecte la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés

Elle ou il réalise les travaux d'entretien courant des équipements (salles, mobiliers, équipements sportifs, sanitaires, ...) et des espaces verts. A ce titre, elle ou il :

- Aspire, balaye, lave, dépoussière les locaux et les surfaces
- Lave et désinfecte les sanitaires après chaque mise à disposition
- Vérifie et relave si nécessaire la vaisselle et inventorie le cas échéant la vaisselle après chaque mise à disposition
- Nettoie les mobiliers et les équipements de l'office (four, étuve, réfrigérateur, percolateur, lave-vaisselle...)
- Manipule et porte des matériels et des machines
- Effectue le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter en lisant les étiquettes et respectant les consignes d'utilisation

Elle ou il entretient également les abords de l'équipement c'est-à-dire de l'ensemble des cheminements autour de la structure, ainsi que les poubelles, les sanitaires du parc, jeux, ... Elle ou il déneige les trottoirs délimitant les structures en cas de chutes de neige, dès sa prise de fonction.

La ou le gardien-ne d'équipements municipaux s'assure de l'état de son matériel et effectue son entretien. Il s'agit pour l'agent-e de :

- Détecter les anomalies ou les dysfonctionnements et les signaler au responsable du service
- Vérifier la quantité et la qualité des produits – Identifier les signes de péremption d'un produit
- Nettoyer les matériels et les machines après usage
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation
- Séparer les produits toxiques des autres

Elle ou il partage les informations en sa possession et rend compte à son responsable de toutes les situations particulières (fonctionnement, partenaires...).

Dans le cadre de ses missions, elle ou il accompagne les services (élaboration et communication des procédures, animation de stages de formation, ...) et assure un accueil et conseil adapté, fiable et précis.

D'autres missions pourront être confiées à l'agent-e en fonction des nécessités de service. La fiche de poste sera modifiée si les nécessités de service l'exigent.

Profils recherchés :

Connaissances et compétences requises :

Connaissances :

- Notions d'hygiène et de sécurité
- Procédure du tri sélectif
- Règles et procédures de mise à disposition des différentes salles (convention, contrat, ...)
- Réglementation ERP – Consignes de sécurité – Normes sanitaires
- Secourisme (AFPS, attestation de formation aux premiers secours)
- Principes de la communication orale et écrite
- Maîtrise du système d'alarme
- Cadre réglementaire et législatif des collectivités territoriales
- Techniques et outils de gestion et d'organisation de l'activité

Compétences :

- Respecter les règles d'hygiène et de propreté
- Respecter les règles de sécurité
- Connaître des techniques de médiation
- Connaître le règlement de l'équipements
- Connaître les éléments de base en serrurerie, peinture, électricité, menuiserie, plomberie

Profil :

- Polyvalence
- Discrétion
- Qualités relationnelles et amabilité
- Sens du service public
- Esprit d'équipe
- Capacités organisationnelles
- Autonomie et rigueur
- Adaptation et réactivité
- Force de proposition et d'initiative, créativité
- Port de la tenue vestimentaire de ville (vêtements fournis par la collectivité) lors des manifestations

Contact

Contact : 0383294378

Informations complémentaires :

Rémunération :

- Grille indiciaire correspondant au grade de recrutement
- Régime indemnitaire selon les modalités définies par la collectivité

Horaires :

- Conformes au protocole relatif au temps de travail en vigueur
- Évolutions possibles occasionnellement en fonction des obligations de service

Le contrat sera potentiellement prolongé en fonction du renouvellement de l'absence de l'agent.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.